



La Commission اللجنة

PROCES VERBAL N°14/CPMP/2023

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi seize novembre s'est réunie à 12 heures TU la Commission de Passation des marchés Publics Action Sociale et Affaires Islamiques sous la Présidence de Monsieur **Abdoulahi WELE** son Président, à l'effet d'examiner le point inscrit à l'ordre du jour défini par la convocation N°14 du 14/11/2023.

Etaients présents :

- Salma Ahmedou Membre de la CPMP
- Jéyid Mohamed Lémine Membre de la CPMP

1- DIRECTION DES MOSQUEES (MAIEO)



Examen du courrier N°355/SG/MAIEO relatif à la non disponibilité des crédits pour l'exécution des travaux de réhabilitation des mosquées des wilayas de l'Assaba et de Nouakchott.

DECISION :

Après examen du principal motif à savoir de la non disponibilité des crédits pour l'exécution des travaux de réhabilitation des mosquée, la commission décide l'annulation de la procédure d'appel d'offres et ce conformément à l'article 67 du décret n°2022-083-du-08-juin-2022.

Fait et clos à Nouakchott, le 16/11/2023

Les membres :

- Salma Ahmedou 
- Jéyid Mohamed Lémine 

**Le Président
Abdoulahi WELE**

